MOINS DE MOYENS POUR LES COLLEGES

PLUS DE DIFFICULTES POUR LES ELEVES

ÉCOLE EN DANGER
PARENTS ET ENSEIGNANTS MOBILISÉS

Le savoir, la formation d'un esprit critique, la culture, la constitution d'une conscience citoyenne sont essentiels pour s'opposer efficacement à la montée de la barbarie, des ignorances, aux retours des fanatismes et aux déferlements des intolérances. Ne soyons pas dupes, ce qui est fondamentalement en jeu aujourd'hui, c'est le statut de la connaissance, sa transmission et la place des enseignants dans notre société.

Sous prétexte que le niveau social des familles évolue, on vient casser la mixité sociale qui commence à montrer des résultats plus que positifs. C'est ainsi qu'après avoir acté une augmentation de 7% sur la tarification de la cantine, la majorité départementale frappe une nouvelle fois nos collèges. Pas moins de 4 collèges de Nanterre sont concernés par une baisse de leur dotation de fonctionnement : Evariste Galois, Jean Perrin, Les Chenevreux et République.

D'autres collèges du 92 sont également concernés : Anne Frank et Henri-Georges Adam à Antony, André Malraux et Auguste Renoir à Asnières-sur-Seine , Henri Barbusse et Joliot-Curie à Bagneux, Thomas Masaryk à Châtenay-Malabry, Les Petits Ponts à Clamart, Marguerite Duras et Paparemborde à Colombes, Armande Béjart à Meudon, Henri Dunant à Rueil-Malmaison, Henri Sellier, à Suresnes, Edouard Manet et Georges Pompidou, à Villeneuve-la-Garenne.

✂

JE REJOINS LE PCF

PCF
Parti communiste français

Nom : _____

prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____ **Tel :** _____

PCF Nanterre 56/58 rue Sadi-Carnot 92000 NANTERRE - Tél. 01 55 69 10 70 – 09 75 77 17 97

Courriel : *pcf.nanterre@gmail.com* – www.nanterre.pcf.fr

Collège Jean Perrin

La baisse annoncée n'est « que » de 2%, nous dira Mme Bedin, Conseillère départementale de droite. Avec un certain aplomb, elle affirme aussi que les collèges peuvent se satisfaire de ce qui leur reste. **Cette diminution est de : 4 665,06 €** pour ce seul collège alors que les effectifs sont en augmentation significative cette année.

Les conséquences peuvent porter sur plusieurs points :

- baisse des doubles jeux de manuels, qui allégeaient les cartables des enfants ; alors que la dématérialisation s'installe au collège, encore trop de familles n'ont pas les moyens de posséder un ordinateur, le collège n'aura plus les moyens de reprographies à destination de ces familles (budget de 5000€) ;
- baisse de l'aide du collège pour soutenir les familles, dans l'achat de livres par exemple ;
- baisse des sorties pédagogiques par manque de moyen de transport ; chaque année, on note des reliquats de subventions qui tardent, ce qui engrange des difficultés de trésoreries pour le collège.

Collège Evariste Galois

Pas de classe relais, pas de moyens pour les élèves les plus en difficultés.

Laureen Genthon Conseillère Départementale PCF s'est adressée au Directeur des services de l'Education nationale pour demander que soit pourvu le poste d'enseignant-coordonnateur de la classe relais du collège Evariste Galois. Voici un extrait de sa lettre :

« Je souhaite attirer votre attention sur un point évoqué lors du Conseil d'Administration du Collège Evariste Galois à Nanterre du 7 novembre dernier. Le poste d'enseignant-coordonnateur de la classe relais du collège est à ce jour toujours vacant. La classe relais ne peut donc pas ouvrir et ce sont les collégiens les plus en difficulté qui en pâtissent. Après avoir décidé la fermeture de la classe SEGPA, c'est maintenant la classe relais qui fait les frais des dysfonctionnements de la part de vos services. Comme vous le savez, le collège Evariste Galois de Nanterre est classé REP+. Il bénéficie donc, en théorie, de moyens et de ressources supplémentaires afin de répondre aux besoins des élèves. Les classes relais, qui sont temporaires, ont pour objectif d'aider les collégiens en risque de marginalisation scolaire ainsi que de favoriser leur rescolarisation et leur resocialisation. Sans cela, ces élèves sont voués à sortir du système éducatif sans diplômes, ni qualification.

La première session de la classe relais qui se tient du 7 novembre au 18 décembre n'aura donc pas lieu pour les collégiens d'Evariste Galois. Je le regrette profondément et je souhaite que vos services trouvent le plus rapidement possible une réponse à cette situation. »

On sait déjà que les moyens maintenus lors du retrait des statuts REP de l'éducation prioritaire prendront fin à la rentrée 2018. Dans quelle situation vont être nos collèges publics ?

Cette politique de diminution des moyens va augmenter la fracture sociale, poussant les familles, qui le peuvent, à s'orienter vers l'enseignement privé ou à recourir même occasionnellement à des cours particuliers (d'autant plus qu'ils sont défiscalisés, mais ceci est valable pour ceux qui paient des impôts).

Nous devrons aussi faire face à la précarisation du corps enseignant, qui par manque de moyens pour faire son travail convenablement ne viendra plus volontairement dans notre ville.

Nous comprenons encore moins la baisse de dotations auprès des collèges de Nanterre sachant que **notre département engrange un excédent** de 95 M€ au CA de 2013, 82 M€ au CA de 2014 et **236 M€ au CA de 2015**. C'est hors normes et au regard des coupes budgétaires drastiques que le département opère obstinément dans tous les secteurs, c'est même indécent.

Ça n'est pas la crise pour tout le monde !!